



**De quoi aiguïser l'appétit
de votre personnel.**

Reka-Lunch

La solution électronique pour une restauration à prix allégés.

Reka, pour encore plus.

reka: 

Restauration à prix allégés sans aucun travail administratif

Reka-Lunch est à la fois un moyen de paiement électronique pour la restauration et une prestation salariale accessoire très prisée. Cette carte prepaid peut être utilisée dans de nombreuses cantines d'entreprises, des hôtels, des restaurants, des take-aways, des boulangeries et restoroutes.



Les employés apprécient Reka-Lunch comme prestation salariale accessoire et décrivent ce système comme simple et pratique.

Les entreprises font l'éloge de cette formule globale bien conçue qui les décharge de tous les travaux administratifs et qui, cerise sur le gâteau, est exemptée des charges sociales et de l'impôt.

Un cadeau bienvenu qui n'occasionne pas de travail

En tant qu'employeur, vous pouvez proposer avec Reka-Lunch une prestation salariale accessoire très appréciée. Reka se charge de tout le processus et du service à la clientèle.

Les avantages pour les entreprises :

- ✓ Instrument efficace de fidélisation du personnel
- ✓ Libre choix du rabais accordé
- ✓ Exempté d'impôt jusqu'à CHF 180.–/mois
- ✓ Reka se charge de tout le processus et du service à la clientèle

Les avantages pour le personnel :

- ✓ Prestation salariale accessoire exemptée d'impôt
- ✓ Rabais identique de l'apprenti au directeur
- ✓ Utilisable dans toute la Suisse
- ✓ Chargement de la carte par bulletin de versement



**« Avec Reka-Lunch, nous
avons trouvé une excellente
solution pour subventionner
les repas de nos employés. »**

*Bruno Zanella, Head Human Resources,
aéroport de Zurich (Flughafen Zürich AG)*

Bien vu dans de nombreux points d'acceptation

La Reka-Card ne fonctionne pas uniquement dans les cantines d'entreprises, mais aussi aux quatre coins de la Suisse : dans des hôtels, restaurants, take-aways et chez beaucoup d'autres partenaires bien connus. De nouveaux points d'acceptation locaux viennent régulièrement s'ajouter à la liste et assurent ainsi une couverture encore meilleure du territoire national.



Vous trouverez une vue d'ensemble des points d'acceptation sur guidereka.ch ou dans l'app Guide Reka.



Rien de plus simple !

En tant qu'employeur, vous fixez le rabais que vous voulez accorder et vous déterminez le contingent mensuel par employé(e). Les montants jusqu'à CHF 180.– par mois sont exemptés des charges sociales et de l'impôt.

Vous nous fournissez par voie électronique l'adresse de vos employés.

Reka envoie toutes les informations utiles et les documents à l'adresse privée de vos employés – avec la lettre d'accompagnement à votre en-tête.

Les employés paient leur part au moyen de bulletins de versement.
La part de l'employeur (rabais) est créditée sur le compte Reka-Lunch correspondant.

Reka fait parvenir aux employés la Reka-Card chargée
et leur ouvre l'accès à leur compte.

Reka vous envoie un décompte mensuel.

Exemple de calcul

Le calcul suivant prend comme exemple une entreprise de 100 employés.

Le contingent mensuel s'élève à CHF 100.–, montant sur lequel l'employeur accorde un rabais de 50 %.

Collaborateurs

Nombre de bulletins de versement		12
Montant par bulletin de versement	CHF	50.–

Paiement par bulletin de
versement d'un montant de

CHF 50.–

Crédit de

CHF 100.–

sur Reka-Lunch

50 %
de rabais*

Employeurs

Contingent mensuel par employé(e)	CHF	100.–
Nombre de bulletins de versement par employé(e)		12
Contingent annuel par employé(e)	CHF	1'200.–
Part versée par l'employeur (50 %)	CHF	600.–
Taxe annuelle pour la Reka-Card (ou comme 2 ^e forme d'argent Reka sur carte existante**)	CHF	12.–
	CHF	2.–
Coût par employé(e) par année	CHF	612.–
Coût par employé(e) pour une utilisation moyenne de 60 %***	CHF	367.20
Coût global pour une utilisation moyenne de 60 %***	CHF	36'720.–

* Rabais fixé par vous en tant que point de vente.

** Si vos employés possèdent déjà une Reka-Card, la taxe annuelle à prix réduit s'applique.

*** Valeur empirique de Reka.

Laissez-vous conseiller !

Vous aimeriez en savoir plus sur la prestation salariale accessoire Reka-Lunch ?
Contactez-nous pour fixer un rendez-vous de conseil sans engagement.

**Au plaisir de recevoir votre appel au +41 31 329 66 77
ou votre message à l'adresse secretariat@reka.ch**

**Schweizer Reisekasse (Reka) Genossenschaft
Caisse suisse de voyage (Reka) Coopérative
Cassa svizzera di viaggio (Reka) Cooperativa**

Neuengasse 15 | Case postale | CH-3001 Berne
Tél +41 31 329 66 77 | Fax +41 31 329 66 02
secretariat@reka.ch | reka.ch

